

***Motion des élus Sud , CGT et CFE-CGC  
lors du CE ordinaire du 21 mai 2008***

Depuis le début de cette année, notre établissement a mis en œuvre de nouveaux systèmes de paye et de gestion des temps. Après plusieurs mois, force est de constater que de nombreux dysfonctionnements subsistent ; ces anomalies ont été systématiquement relevées et rapportées tant directement au service RH d'AMT qu'en réunion de Comité d'Etablissement ou de délégués du personnel.

Les élus du CE n'ignorent pas la difficulté à mettre au point de tels systèmes ; toutefois, avec l'ensemble du personnel, ils estiment que la persistance de ces anomalies est devenue insupportable. Il est inadmissible de constater des erreurs dans le calcul des payes, des droits à congés, des informations délivrées aux intéressés, etc. De même, l'utilisation de ces systèmes, notamment Horoquartz, devait faire l'objet d'une communication que nous attendons toujours.

Puisque la responsabilité de mise en œuvre n'incombe pas totalement à notre établissement, les élus du CE demandent une intervention vigoureuse auprès de la DRH de la société pour que tous les moyens nécessaires soient affectés au rétablissement d'un fonctionnement normal dans les plus brefs délais. Ils exigent aussi la parution rapide des notes d'informations et notices d'utilisation qui permettront une meilleure compréhension de ces systèmes et la limitation de pertes de temps à tous les niveaux, préjudiciable au fonctionnement de l'entreprise.